



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 299/2025

A LA SOCIETE SOCIMEX SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° ED/F/02/PM/CAB/CGPMP/2024, conclu avec la Primature, pour un montant total hors taxe dollars américains un million quatre cent un mille cinq cent vingt-sept, soixante-sept centimes (USD 1 401 527,67) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains neuf mille huit cent dix, soixante-neuf centimes (USD 9 810,69), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 21/11/2025

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général